

MAIRIE DE VEZELAY



89450 VEZELAY

Tel: 03 86 33 24 62
Fax. : 03 86 33 31 84
accueil@vezelay.fr

Madame Marie-Laure DENIS
Présidente de la CNIL
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07.

N/Réf : 2020/bb/nc/lett277

Madame la Présidente,

Maire de la commune de Vézelay (Yonne), je me permets de vous saisir dans le contexte du débat qui anime la commune depuis quelques semaines, l'entreprise ENEDIS ayant informé les habitants de l'installation des compteurs Linky à leur domicile.

Le Conseil municipal a pris connaissance de votre délibération n°2012-404 du 15 novembre 2012 portant recommandation relative aux traitements des données de consommation détaillées collectées par les compteurs communicants, dans laquelle vous aviez fait un certain nombre de recommandations sur la collecte et la gestion des données recueillies par les compteurs Linky.

Vous invitiez notamment à ce que les gestionnaires de réseau recueillent expressément le consentement "libre, éclairé et spécifique" des usagers avant de collecter la "courbe de charge", c'est-à-dire le relevé, à intervalles réguliers, de la consommation électrique de l'abonné.

Vous recommandiez que tout accès à la courbe de charge soit réservé aux seuls personnels dont les fonctions nécessitent l'accès à cette donnée, au sein de ces gestionnaires de réseaux, et que cet accès soit spécifiquement tracé pour s'assurer de son respect.

Vous rappeliez, en ce qui concerne le droit d'opposition à l'installation du Linky, que les personnes concernées peuvent l'exercer sur motifs légitimes, le caractère légitime de ce motif étant apprécié par les juridictions.

Compte tenu des risques que pourraient présenter les compteurs communicants au regard de la vie privée des personnes, vous recommandiez la mise en place de mesures techniques fortes afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données, mais aussi la réalisation d'un suivi de l'efficacité des mesures mises en place afin d'assurer leur robustesse dans le temps. Vous invitiez également les responsables de traitement à réaliser systématiquement des études d'impact sur la vie privée avant de déployer des compteurs communicants, et de vous notifier ces études d'impacts. Enfin, vous demandiez que les gestionnaires de réseau réalisent des analyses de risques, et qu'ils se fondent sur ces analyses de risques pour déterminer les mesures de sécurité à mettre en place.

Soucieux de pouvoir éclairer les habitants de la commune de Vézelay sur le respect des données personnelles susceptibles d'être collectées par les compteurs Linky, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'éclairer sur les suites données à toutes vos recommandations.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire
Hubert BARBIEUX



A handwritten signature in black ink, appearing to be "H. Barbieux", written over the right side of the official stamp.